



PROJET DE TRANSFORMATION ECONOMIQUE POUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE (PIC3)

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

CONTROLE ET SURVEILLANCE DE TRAVAUX DE REHABILITATION DE 15 BUREAUX DE COMMUNES CIBLES DANS LES REGIONS ATSIANANA ET FITOVINANY

Crédit IDA 69290

AMI N° C-042-PIC3/2023

Date de lancement : 03 juillet 2023

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la mise en œuvre du Projet de Transformation économique pour la croissance inclusive (PIC3). Une partie du crédit sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat cité en objet.
2. Les services comprennent la mission de contrôle et surveillance des travaux qui couvre la période d'exécution jusqu'à la réception provisoire et la période de garantie des travaux réalisés jusqu'à son parfait achèvement, en particulier : (i) la gestion financière, administrative et le suivi-évaluation de l'exécution du contrat des travaux de génie civil, (ii) le contrôle technique quantitative, qualitative et environnementale des travaux jusqu'à la réception définitive, (iii) l'accompagnement du Maître d'Ouvrage pour les prises de décisions techniques et financières favorables à l'Administration ;
3. La Coordination nationale du Projet invite les Bureaux d'Etudes nationaux admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Bureaux d'études intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services et joindre dans leur dossier au moins les pièces suivantes :
 - une lettre de manifestation d'intérêt
 - la présentation du Bureau d'études (format libre)
 - les références concernant l'exécution de contrats analogues durant les dix (10) dernières années précisant clairement l'intitulé, le nom, l'adresse et les contacts du Client, l'année de réalisation moyennant les dates de début et de fin de la mission, le montant du contrat, la liste des profils et nombre des experts clés ayant réalisé la mission, et tout document justifiant la bonne fin de la mission.
 - Il est important de noter que le dossier de manifestation d'intérêt ne doit fournir aucun renseignement sur le personnel-clé listé dans les Termes de références.

Les bureaux d'études peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Le cas échéant, une lettre d'intention de groupement/consortium dans laquelle le Chef de file est à préciser, doit être jointe au dossier de manifestation d'intérêt.

4. Un bureau d'études sera sélectionné en accord avec les procédures de la Banque Mondiale définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les Services de Consultants & Services de Consultants » édition juillet 2016, révisé en novembre 2017, juillet 2018 et Novembre 2020 accessibles à l'adresse www.worldbank.org et selon la méthode de Sélection fondée sur les qualifications des consultants
5. Les Termes de Référence peuvent être consultés sur le site www.pic.mg.
6. Les expressions de manifestation d'intérêt doivent être envoyés par mail ou déposés au plus tard le 18 juillet 2023 à seize (16) heures (heure locale) à l'adresse suivante :

COORDINATION NATIONALE DU PROJET DE TRANSFORMATION ECONOMIQUE POUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE

Immeuble ex-Maison de la Réunion - 2ème Etage –Isoraka 101

- ANTANANARIVO MADAGASCAR

Courriel : procurement@pic.mg avec copie à pic@moov.mg ;

avec la mention obligatoire AMI N° C-042-PIC3/2023

« CONTROLE ET SURVEILLANCE DE TRAVAUX DE REHABILITATION DE 15 BUREAUX DE COMMUNES CIBLES DANS LES REGIONS ATSIANANA ET FITOVINANY

Antananarivo, le 03 juillet 2023
Le Projet de Transformation Economique pour une
Croissance inclusive